



Information à la population – Décembre 2025

Assemblée communale ordinaire – Mardi 16 décembre 2025 – 20H00

Halle polyvalente du complexe scolaire

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de la dernière assemblée communale extraordinaire du 1^{er} septembre 2025.
2. Discuter et approuver les dépenses d'investissement suivantes et donner compétence au conseil communal pour se procurer le financement et le cas échéant consolider les emprunts :
 - Réfection de la route du Pré-Petitjean - CHF 80'000.- financée à 50% par la République et Canton du Jura.
 - Création de deux ralentisseurs devant le complexe scolaire - CHF 45'000.-
 - Finalisation de la réfection de la STEP du Pré-Petitjean - CHF 40'000.
 - Equiper en partie les bâtiments communaux de serrures avec système de fermeture électronique - CHF 45'000.-
3. Discuter et voter les taxes, la quotité d'impôt et le budget de fonctionnement 2026.
4. Statuer sur la demande de droit de cité communal présentée par Monsieur Armand Govin, ressortissant français
5. Informations et divers

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.montfaucon.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard 4 jours avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Elections

Le Conseil communal félicite chaleureusement Jean-Claude Villat pour son élection en tant que Vice-président des Assemblées.

Nous adressons également nos félicitations à Loïc Eggenschwiler, nouvellement élu conseiller communal. Il a déjà pris ses fonctions et assume désormais le dicastère des Affaires sociales, incluant notamment le SIS et les relations avec les sociétés du village.

Rapport du budget 2026

Le budget de fonctionnement 2026 prévoit un résultat global bénéficiaire de **CHF 4'632.-** pour un total de charges de **CHF 3'004'400.-** et un total de produits de **CHF 3'009'032.-**.

Ceci malgré une péréquation financière très faible en rapport aux années précédentes, qui s'élève à **CHF 28'200.-**.

Rubrique 0 : Administration générale

Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
252'190	19'650	257'390	23'920	308'220	15'610

Les principales dépenses concernent le salaire du personnel administratif, soit un montant de **CHF 126'000.** qui équivaut à 1.5 EPT. Les revenus se composent essentiellement des prestations du personnel administratif imputées dans les services communaux pour **CHF 14'250.-**.

Rubrique 1 : Ordre et sécurité publique - Défense

Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
52'950	40'950	55'750	43'150	48'814	42'881

La grande part des dépenses, soit **CHF 35'700.-**, correspond à la participation communale aux charges de fonctionnement du SIS Franches-Montagnes Est, dont **CHF 19'000.-** est financée par la taxe des non-pompiers qui est encaissée dans un premier temps par la Commune, puis reversées au SIS.

Rubrique 2 : Formation

Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
907'070	170'390	901'445	161'396	907'542	165'459

Les principaux postes de dépenses sont la participation aux traitements du personnel enseignants et aux frais des transports scolaires pour **CHF 580'800.-**, les charges de fonctionnement du complexe scolaire et sportif pour **CHF 128'900.-** et les frais d'écolages pour **CHF 70'000.-**. Les produits sont constitués majoritairement par la rétrocession des dépenses « avancées » par la Commune pour les frais de transports scolaires, soit **CHF 130'000.-** et les locations provenant du complexe scolaire et sportif de **CHF 39'390.-**.

Rubrique 3 : Culture – Sports – Loisirs

Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
87'200	0	94'700	150	74'386	0

La charge principale correspond à la contribution financière de la Commune au déficit d'exploitation du Centre de loisirs des FM, soit un montant prévisionnel de **CHF 70'000.-**. La contribution aux sociétés locales s'élève elle aujourd'hui à **CHF 10'000.-**.

Rubrique 4 : Santé

Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3'500	0	3'500	0	2'543	0

La dépense de **CHF 3'500.-** comprend la participation aux salaires des infirmières scolaires et aux soins dentaires scolaires.

Rubrique 5 : Prévoyance sociale

Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
521'230	21'380	508'566	25'266	616'534	23'753

La contribution aux prestations complémentaires à l'AVS/AI et aux subsides des primes d'assurance LaMal s'élève à **CHF 191'500.-**, celle aux charges de l'Action sociale (aide sociale, crèches, etc...) à **CHF 271'100.-** et celle aux frais de fonctionnement de l'UAPE à **CHF 22'000.-**.

Rubrique 6 : Trafic – Transports – Télécommunications

Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
216'700	17'000	206'800	29'000	181'700	27'007

Il est prévu une enveloppe budgétaire pour l'entretien des routes et chemins communaux de **CHF 46'000.-**. A noter que l'amortissement des investissements consentis dans les routes est à hauteur de **CHF 31'000.-**.

Rubrique 7 : Environnement (eau - épuration - déchets - cimetière - aménagement du territoire)

Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
552'960	599'910	587'541	599'210	390'519	480'190

Les principaux postes de dépenses sont l'achat d'eau pour **CHF 110'000.-** et l'attribution aux fonds de réserve « maintien de la valeur » pour **CHF 58'000.-**, l'entretien du réseau d'eau pour **CHF 12'000.-** ainsi que des réservoirs et hydrantes pour **CHF 10'600.-**. Pour ce qui à trait aux eaux usées, l'attribution au fonds de réserve « maintien de la valeur » s'élève à **CHF 55'000.-** et l'élimination des boues à **CHF 10'000.-**

Le service de la déchèterie mobile Prox-iti prévoit une dépense à hauteur **CHF 12'300.-**. Il est prévu un excédent de charge de **CHF 6'300.-** pour la gestion du cimetière, dont **CHF 5'000.-** à la charge de Montfaucon et **CHF 1'300.-** à la charge des Enfers.

Rubrique 8 : Economie publique (agriculture – forêts - tourisme)

Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
361'200	376'452	451'668	464'902	407'772	461'487

	Pâturages Mtfn	Pâturages Mtfv	Forêt	Tourisme
Revenus	256'940	40'162	61'250	12'000
Charges	<u>264'390</u>	<u>46'110</u>	<u>45'900</u>	<u>4'200</u>
Résultat déficitaire	-7'450	-5'948		
Résultat bénéficiaire			15'350	7'800

Rubrique 9 : Finances – Impôts

Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
49'400	1'763'300	45'900	1'679'509	79'868	2'202'170

Les rentrées fiscales attendues s'élèvent à **CHF 1'479'000.-** pour les personnes physiques, et **CHF 23'500.-** pour les personnes morales. La péréquation financière touchée se voit elle fortement réduite en raison des excellents résultats de 2024, pour s'établir à **CHF 28'200.-** (2025 : CHF 135'519.-).

La quotité et les taxes communales restent inchangées. La liste est consultable sur le site internet de la Commune sous : www.montfaucon.ch

Le Conseil communal